FORMATION SUPÉRIEURE

BREVET FÉDÉRAL DE CONTREMAÎTRE CONSTRUCTION

www.ecole-construction.ch

école de la construction!
fédération vaudoise des entrepreneurs

Brevet fédéral de contremaître construction

école de la construction!
fédération vaudoise des entrepreneurs

Le contremaître construction est responsable, en qualité de généralistes, de l'exécution conforme des projets de construction qui lui sont attribués.

Dans sa fonction, il est le représentant de l'entreprise de construction sur le chantier et assure la direction du personnel, la planification de l'exécution des travaux ainsi que la communication sur le chantier avec toutes les parties concernées par les travaux afin que le projet de construction soit achevé comme planifié et dans les délais impartis

Ce faisant, il met en œuvre les décisions de la Direction avec son équipe, conformément à la culture d'entreprise. Le contremaître construction travaille dans les secteurs du bâtiment et du génie civil et est coresponsable des nouvelles constructions, des transformations et du maintien de la valeur des anciennes constructions.

Il planifie et dirige de manière économique les processus de travail et surveille leur exécution sur le chantier. Il dirige des équipes qui changent sur le chantier et conseille les clients et les autres parties concernées pendant l'exécution du mandat.

Il garde une vue d'ensemble du projet de construction et forme le maillon central entre la mise en œuvre sur le chantier et les travaux dans les bureaux. Il coordonne la planification des interventions et aide les apprentis pendant leur formation pratique sur le chantier.

Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Informations sur le cours

école de la construction!
fédération vaudoise des entrepreneurs

Objectif	Obtenir le brevet fédéral de contremaître construction
Condition d'admission	a) être titulaire d'un certificat fédéral de capacité de maçon, d'opérateur de sciage d'édifice ou d'un métier du champ professionnel « construction de voies de communication » ou d'une qualification au moins équivalente dans le secteur principal de la construction et justifier d'au moins cinq années d'expérience professionnelle sur des chantiers dans le secteur principal de la construction après l'obtention du CFC dont au moins deux années en qualité de cadre au moment de l'examen. b) être titulaire d'un autre certificat fédéral de capacité ou d'une qualification au moins équivalente et justifier d'au moins six années d'expérience professionnelle sur des chantiers dans le secteur principal de la construction après l'obtention du CFC dont au moins deux années en qualité de cadre au moment de l'examen. c) être titulaire d'un diplôme d'un examen professionnel, d'un examen professionnel supérieur, d'une école supérieure reconnue par la Confédération, d'une haute école spécialisée ou d'une université et justifier d'au moins deux années d'expérience professionnelle en qualité de cadre sur des chantiers dans le secteur principal de la construction au moment de l'examen.
Certification	Contremaître construction avec brevet fédéral
Frais d'inscription	*1er cycle : CHF 6'925.00* *2ème cycle : CHF 6'925.00* *Prix sous réserve de modifications.* *Frais d'examen non compris.* • *Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs* • *Tout cours débuté est entièrement dû* • *La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription* • *Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée* • *Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école* • *La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription* • *Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable.*
Frais d'examen	Les finances d'examens seront directement perçues par la SSE
Aide financière	La Confédération octroie une aide financière (50 % des frais de cours payés) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral). Pour d'éventuelles aides complémentaires voir le site www.ecole-construction.ch ou contacter votre association professionnelle.
Durée	La formation est répartie sur 1 an pour un total d'environ 600 périodes dispensées lors de plusieures vendredis et samedis, ainsi que 2x 4 semaines complètes.
Dates	1ère partie : de janvier à juin de chaque année. 2ème partie : de septembre à décembre de chaque année. Examens finaux organisés par la SSE en janvier de chaque année.
Délai d'inscription	début octobre

Contenu de la formation

école de la construction!
fédération vaudoise des entrepreneurs

A. Conduite du personnel

A1. Informer et instruire en permanence les collaborateurs et diriger des équipes changeantes
A2. Impliquer et encadrer les apprentis de manière ciblée dans le projet de construction
A3. Assister les collaborateurs dans les processus de formation et de formation continue
A4. Participer au processus de recrutement
A5. Mener des entretiens avec les collaborateurs
A6. Vivre la culture d'entreprise et mettre en œuvre les décisions de gestion

B. Planification et élaboration de la préparation des travaux (PRÉPA) de projets de construction

B1. Planifier des phases de construction et des ressources à l'aide de plans d'exécution analogiques et numériques
B2. Établir des concepts d'exécution
B3. Identifier les exigences spécifiques à l'exécution des travaux et élaborer des mesures
B4. Établir les croquiset des dessins nécessaires aux processus de gestion et de travail
B5. Élaborer un planning
B6. Planifier et organiser les besoins en personnel
B7. Déterminer et organiser l'inventaire du matériel d'exploitation et les matériaux de construction

C. Communiquer avec les parties prenantes et au sein de l'équipe

C1. Gérer le flux d'informations interne dans le processus de construction
C2. Mener des entretiens destinés à apaiser un conflit et procéder aux interventions
C3. Communiquer de manière convaincante avec toutes les parties prenantes et garantir la collaboration
C4. Conseiller et suivre les clients et les autres personnes impliquées pendant l'exécution du mandat
C5. Entretenir les réseaux et les utiliser pour l'échange d'expériences

D. Conduite et contrôle opérationnels d'ouvrages

D1. Garantir la mise en œuvre des directives, d'environnement et de sécurité sur le chantier
D2. Diriger et documenter l'ouverture, l'installation et la sécurisation du chantier conformément au mandat
D3. Surveiller les travaux de terrassement, de canalisation et de pose de conduites
D4. Déléguer et contrôler la réalisation de divers travaux de maçonnerie et de bétonnage
D5. Coordonner et contrôler le déplacement d'éléments préfabriqués
D6. Contrôler le fonctionnement de différents systèmes de rétention d'eau
D7. Évaluer les dégâts subis par des constructions en béton et en contrôler la remise en état et la protection
D8. Coordonner et surveiller les travaux de déconstruction et de sécurisation

E. Gestion et sécurisation des données et justificatifs de chantier

E1. Exécuter et consigner des travaux de mensuration et de piquetage complexes à l'aide d'outils numériques
E2. Garantir les rapports et la qualité des données pour la post-calculation
E3. Soutenir l'actualisation des données dans les modèles numériques et en tenir compte enpermanence

F. Développer les processus de travail et compétences

F1. Réfléchir de façon entrepreneuriale durant les processus de travail
F2. Résoudre des problèmes complexes
F3. Approfondir et développer en permanence ses compétences techniques et de gestion
F4. Mettre en œuvre différents changements et nouveautés du domaine de la construction au sein de l'équipe
F5. Organiser la gestion personnelle des ressources